## Message du Président

## Créons ensemble la finance de demain!

Le présent rapport d'activité donne un aperçu des développements qui ont marqué, au cours des douze derniers mois, les principaux dossiers suivis par la Fondation Genève Place Financière (FGPF).

La place financière a probablement plus changé au cours de ces dix dernières années que durant le siècle précédent. Elle a dû faire face à un changement de paradigme majeur dans les domaines fiscaux et réglementaires. Durant cette période, la Place a su faire preuve d'une grande résilience grâce à sa diversité et à sa capacité d'innovation. L'enquête conjoncturelle 2017-2018 (cf. p. 5) publiée par la Fondation Genève Place Financière démontre que le règlement du passé n'occupe plus le devant de la scène. Les établissements financiers et bancaires développent clairement des stratégies d'avenir. Le secteur bancaire contribue toujours de manière déterminante au PIB helvétique (9,1%) et au PIB cantonal (12%).

Durant l'année écoulée, la FGPF s'est attachée à renforcer son action afin que tout soit mis en œuvre à Genève, et en Suisse, pour renforcer la compétitivité de la place financière et lui permettre de continuer de jouer son rôle de moteur économique.

Dans cet esprit, la Fondation a multiplié les contacts avec les autorités cantonales, en particulier avec les Conseillers d'Etat en charge des finances et de l'économie, respectivement M. Serge Dal Busco et M. Pierre Maudet. L'année 2017 a été l'occasion d'entamer une réflexion sur les métiers de demain, dans le domaine des FinTechs notamment, grâce à des échanges avec des personnalités influentes à l'image du Prof. Martin Vetterli, Président de l'EPFL.

Sur le plan international, un dialogue a également été instauré avec M. Joachim Son-Forget, Député des Français établis hors de France pour la Suisse et le Liechtenstein, et avec M. Jörg Gasser, Secrétaire d'Etat aux questions financières internationales. Lors de ces rencontres, la problématique de l'accès aux marchés étrangers a été mise en exergue, tant elle revêt une importance capitale pour notre place financière.

## **Engagement et conviction**

Nos partenaires économiques ont aussi fait l'objet de toute notre attention. En effet, un travail en réseau fondé sur une conviction partagée demeure l'élément-clé pour le succès et l'avenir de notre Place.

Le canton de Genève dispose d'un atout majeur: sa place financière constitue un "cluster" regroupant la gestion de patrimoine, le négoce et le financement du trading en matières premières, l'affrètement maritime et la surveillance ainsi qu'un tissu très dense de multinationales. Ces différents maillons interdépendants forment une chaîne de valeurs unique au monde. La présence des organisations internationales, à laquelle vient s'ajouter une recherche universitaire de haut niveau, renforce encore l'attractivité de la région.

En 2017, la FGPF s'est particulièrement mobilisée en faveur, d'une part, d'une réglementation mesurée et différenciée, conforme aux standards internationaux (cf. p. 7), et, d'autre part, de l'indispensable réforme de l'imposition des entreprises rebaptisée "Projet fiscal 17" (PF 17) (cf. p. 9). Sur ces deux dossiers, un engagement commun de tous les acteurs économiques est essentiel.

La volonté de fédérer les énergies a conduit à la création d'une Association de Soutien à la Fondation Genève Place Financière (ASFGPF) qui a vu le jour en 2016 (cf. p. 25). L'Assemblée générale s'est déroulée le 27 novembre 2017 en présence de M. Mark Branson, directeur de la FINMA.

A cette occasion, consciente du fait que la diversité constitue un atout compétitif essentiel, l'autorité de surveillance a présenté aux membres de l'ASFGPF ses initiatives en vue d'une régulation et d'une supervision davantage orientées vers les risques. Cette vision pragmatique vise la mise en place du principe d'une réglementation différenciée en fonction de la taille des établissements concernés.

La Loi sur les services financiers (LSFin) et la Loi sur les établissements financiers (LEFin) (cf. p. 7) ont permis justement de mesurer le chemin parcouru dans l'adoption



Yves MIRABAUD Président

d'une réglementation adaptée à la pratique. Ce projet, après un départ chaotique en 2015, est aujourd'hui sur de bons rails. La persévérance des acteurs financiers et des parlementaires doit être saluée. Cela démontre assurément qu'un terrain d'entente entre tous les acteurs économiques, avec en point de mire la compétitivité, est du domaine du possible.

Il faut espérer qu'une mobilisation similaire prévaudra dans la concrétisation de PF 17. Il est en effet essentiel d'instaurer une égalité de traitement entre toutes les entreprises et de mettre en place un système transparent et pérenne sur le long terme, qui bénéficiera d'une large acceptabilité au niveau international.

## Talents et innovations

Les conditions-cadres sont certes centrales, mais elles ne sauraient être mises en application sans les quelque 35'600 personnes qui œuvrent à Genève dans le secteur financier. Investir dans la formation et l'attractivité des talents reste plus que jamais une priorité.

Le défi est double puisqu'il convient de former à la fois les collaboratrices et les collaborateurs aux métiers de demain et les jeunes qui représentent la relève. Pour ce faire, les profils devront évoluer pour tenir compte aussi bien de l'évolution constante de la réglementation que des nouvelles technologies. Il ne s'agit pas d'un sujet technique, mais d'une réflexion de fond qui concerne autant la formation continue que l'apprentissage et la formation académique. C'est la raison pour laquelle ici aussi un partenariat entre les milieux économiques et académiques s'avère indispensable.

En collaboration avec Go-Apprentissage, la FGPF a poursuivi ses visites dans les cycles d'orientation et les écoles de commerce du Canton de Genève afin de sensibiliser les étudiant.e.s aux métiers de

la finance en vue d'une éventuelle postulation à un apprentissage (cf. p. 19). Le secteur financier s'inscrit ainsi pleinement dans la stratégie du Département de l'Instruction Public (DIP) qui a fait de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans une priorité.

L'environnement de plus en plus réglementé du secteur de la gestion de fortune démontre la nécessité de maintenir l'excellence des talents qui composent la Place financière aux travers de formations continues. En ce sens, la certification SAQ en "wealth management" (cf. p. 18) s'est rapidement positionnée comme un standard innovant.

Le "Global Competitiveness Index 2017-2018" du WEF a justement placé la Suisse en tête de son palmarès pour la 9ème année consécutive grâce à son système de formation. Ce classement indique également que la capacité d'innovation est essentielle à la compétitivité. Dans cette perspective, la place financière genevoise explore des pistes prometteuses telles que les FinTechs (cf. p. 14), la finance durable (cf. p. 15) et la philanthropie. Ces trois domaines participent à la diversité de la Place et attirent des compétences nouvelles et complémentaires. Ils constituent donc non seulement des relais de croissance intéressants, mais aussi des vecteurs de différenciation avec les autres centres financiers.

En conclusion, l'impulsion donnée par les entreprises du secteur, les autorités politiques et le monde de la formation permettra de créer la finance de demain, pour la prospérité de notre Canton.